



AVIS PUBLIC
AUX CONTRIBUABLES
DE LA VILLE DE SAINT-TITE

Avis public est par la présente donné par la soussignée, greffière de la Ville de Saint-Tite, que lors de la séance extraordinaire tenue le 19 mai 2021, les membres du conseil municipal de la Ville de Saint-Tite ont adopté à l'unanimité le Règlement numéro **495-2021** identifiant les événements spéciaux qui auront lieu à Saint-Tite en 2021.

Ce règlement est déposé à mon bureau où toute personne intéressée peut en prendre connaissance ou en version électronique : <https://villest-tite.com/wp-content/uploads/2022/03/Reglement-495-2021-identifiant-evenements-speciaux.pdf>

Fait, donné et signé à Saint-Tite
ce 20 mai 2021.

A handwritten signature in blue ink that reads "Me Julie Marchand".

Me Julie Marchand,
Greffière